

RÉSERVATIONS PÉRISCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2025/2026

Comme chaque année, 3 étapes sont nécessaires afin
d'accéder aux services péri et extra-scolaires 2025/2026.

1 LE RENOUVELLEMENT DU DOSSIER ADMINISTRATIF / LES INFORMATIONS SANTÉ



Cette démarche est accessible
sur votre espace famille :

www.espace-citoyens.net/GRAND-DOLE/espace-citoyens/
dans le menu "inscrire mon enfant".



En parallèle, la rubrique
" informations santé "
doit impérativement
être complétée.

En cas de problème de santé nécessitant
des précautions particulières ou une conduite à tenir,
merci de prendre rendez-vous avec l'accueil de loisirs
dès la rentrée scolaire de septembre.

**Attention, la validation n'est pas immédiate ! Cette démarche nécessite un traitement manuel
de nos services et peut prendre jusqu'à 10 jours selon l'afflux.**



Pour avoir accès aux réservations
de la première période, les dossiers administratifs,
ainsi que les informations santé devront être complétés
entre le 4 juin et le 1^{er} août au plus tard.



Une fois le dossier administratif validé,
une notification est envoyée
par mail à l'adresse
du demandeur.

2 L'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS



Toujours dans l'onglet "inscrire mon enfant", il sera nécessaire
de sélectionner les activités que votre enfant fréquentera :
**accueil matin, pause méridienne
et repas, accueil soir, accueil mercredi
et accueil vacances.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque famille peut solliciter le
directeur de l'accueil périscolaire
pour convenir d'une date de
visite en présence de l'enfant !

3 LES RÉSERVATIONS

Afin de finaliser votre démarche, vous devrez préciser
les jours de présence de votre enfant dans l'onglet
"mes réservations" et ce **entre le 9 juillet
et le 13 août, 23h59 au plus tard,**
pour la première période scolaire.



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
le service Enfance-jeunesse reste à votre disposition :
www.grand-dole.fr/accueils-de-loisirs